

La Direction des Affaires Financières du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (MEFB) est une administration publique centrale chargée de la coordination des activités de préparation du budget, du suivi de l'exécution du budget et du suivi de la performance des programmes du Ministère.

Le rôle central du Directeur des Affaires Financières (DAF) en sa qualité de Responsable de la Fonction Financière Ministérielle (RFFiM), le respect de nos engagements de service et la recherche de la conformité de nos pratiques avec les dispositifs légaux et réglementaires nous imposent l'amélioration continue de notre Système de Management par la Qualité orienté vers la satisfaction des attentes de nos parties prenantes, la gestion des risques et opportunités ainsi que la valorisation de nos compétences.

Cette démarche d'amélioration continue de nos services doit nous permettre de réaliser notre vision qui est de  
**« FAIRE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES, CERTIFIÉE ISO 9001, UNE ADMINISTRATION DE RÉFÉRENCE, INNOVANTE ET PERFORMANTE, AU SERVICE DE L'EXCELLENCE ET D'UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET ».**

La matérialisation de cette ambition a suscité les orientations stratégiques suivantes :

01

assurer la satisfaction de nos clients, parties intéressées pertinentes et autres parties intéressées ;

02

planifier rigoureusement nos méthodes de travail et assurer la maîtrise de nos opérations dans les délais prescrits ;

03

réaliser des missions d'assistance, d'expertise et de conseils au profit de l'ensemble de nos clients, nos parties intéressées pertinentes et autres parties intéressées et suivre la performance des programmes du Ministère ;

04

mettre en conformité nos processus par rapport aux exigences des textes légaux et réglementaires en vigueur et aux bonnes pratiques internationales en matière de qualité de service et de gestion des finances publiques ;

05

renforcer les capacités opérationnelles et le bien-être socio-professionnel du personnel ;

06

maîtriser les risques et assurer l'amélioration continue de l'efficacité de notre modèle d'organisation et de nos performances, à travers un système de Gestion Axée sur les Résultats.

Ces objectifs stratégiques doivent être pris en considération par l'ensemble du personnel lors de la définition des objectifs opérationnels associés aux processus et services de la DAF.

J'invite tout le personnel à s'approprier notre Politique Qualité et les objectifs associés à celle-ci et à s'engager dans une démarche participative commune, avec l'appui des différents responsables, pilotes de processus, afin de promouvoir, au quotidien, dans son travail, les axes de nos objectifs stratégiques à tous les niveaux de notre organisme. J'encourage donc l'innovation et le management participatif de nos équipes de travail.

Je m'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de notre politique, à l'entretenir, à l'améliorer en continu et à veiller à son application dans le respect des exigences légales et réglementaires applicables à notre métier.

C'est par la mobilisation, l'engagement et l'adhésion de tous, que nous continuerons à répondre aux exigences de nos clients, parties intéressées pertinentes et autres parties intéressées. A cet effet, je sais pouvoir compter sur la réactivité et l'implication totale de tous pour garantir le succès de notre Système de Management par la Qualité.



Fait à Abidjan, le 24 février 2026.

*Siméon B. Amadou*  
Administrateur Principal  
des Services Financiers

